



THE ECONOMICS OF
LAND DEGRADATION

ELD CAMPUS

Module :

**La dégradation des terres
versus la gestion durable
des terres**



www.eld-initiative.org

#ELDsolutions

Auteurs principaux et coordination :

Silke Schwedes, Julia Hebbrecht, Tobias Gerhartsreiter

Révision et édition :

Richard Thomas

Ce document a été publié grâce au soutien de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ)

Photographie :

Christina Ketter/GIZ (première et dernière de couverture), Dirk Ostermeier/GIZ (p. 11); Sebastian Koch/GIZ (p. 12); Emmanuelle Quillérou (p. 12); Jörg Böthling/GIZ (p. 18); Ulrich Scholz/GIZ (p. 20); Ida Kubiszewski (p. 21)

Concept visuel : MediaCompany, Bonn Office

Mise en page : kipconcept gmbh, Bonn
Bonn, Septembre 2019

Pour plus d'informations ou pour un éventuel retour veuillez contacter :

ELD Secretariat

Mark Schauer

c/o Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Friedrich-Ebert-Allee 36

53113 Bonn, Germany

E info@eld-initiative.org

I www.eld-initiative.org

Citation suggérée :

ELD Initiative (2019). ELD Campus.

Module : La dégradation des terres versus la gestion durable des terres.

Disponible sur www.eld-initiative.org

Module :

**La dégradation des terres versus
la gestion durable des terres**

Septembre 2019

www.eld-initiative.org

#ELDsolutions

Abréviations

CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
CNUDB	Convention nationale sur la diversité biologique
ELD	Economics of Land Degradation (Economie de la Dégradation des Terres)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GDT	Gestion durable des terres
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de Coopération Internationale)
GLASOD	Evaluation Globale de la Dégradation Anthropique des Sols
IPBES	Plate-forme scientifique et politique intergouvernementale pour les services écosystémiques et la biodiversité
JRC	Joint Research Center
NDT	La Neutralité en matière de dégradation des Terres
ODD	Objectif de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
TIC	Technologie de la communication et de l'information
UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
USD	Dollar américain
WOCAT	World Overview of Conservation Approaches and Technologies

Sommaire

	Abréviations	4
Chapitre 01	Définition, dimension et causes de la dégradation des terres	6
	Les causes de la dégradation des terres	11
	Les catégories de dégradation des terres	14
	Les effets de la dégradation des terres	15
	Accélération du changement climatique	16
Chapitre 02	Pratiques de gestion durable des terres	17
	Avantages et impacts à long terme des mesures GDT	19
Chapitre 03	Les obstacles à l'adoption de la GDT et les questions liées au genre	20
Chapitre 04	Instruments d'incitation à la GDT et mesures d'action nécessaires à différents niveaux	23
	Niveau local (municipalités, communautés)	24
	Niveaux national et sous-national	24
	Au niveau international	24
Chapitre 05	Cadre d'action de la politique internationale de lutte contre la dégradation des terres	25
	La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD)	25
	Le cadre de politique de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	25
	Suivi de la dégradation des terres	27
	Soutien au processus de la NDT	28
	La Décennie des Nations Unies (2021–2030) sur la Restauration des Ecosystèmes	29
	Liens importants et lectures d'approfondissement	30
	Références	31

Définition, dimension et causes de la dégradation des terres

La vie humaine dépend de ressources fondamentales telles que le sol et l'eau. La terre est source de nombreux services, entre autres la production de denrées alimentaires et d'eau douce. Aujourd'hui, à l'orée du 21^e siècle, nos terres ne sont plus en mesure de répondre aux pressions exercées sur leurs ressources limitées. L'utilisation abusive et la demande croissante en ressources entraînent une

intensification rapide de la désertification et de la dégradation des terres dans le monde – un fléau prenant de plus en plus d'ampleur à l'échelle mondiale (ELD Initiative 2015, 9). Au cours de la dernière décennie, plusieurs études et rapports ont tiré la sonnette d'alarme au sujet des phénomènes de dégradation des terres, notamment la perte de la productivité du sol.

Comment définir la dégradation des terres ?

Les terres : La surface de la terre et les ressources naturelles que l'on y trouve (ELD Initiative 2013, 5)

Dégradation des terres : Définie par les Nations Unies comme étant une réduction ou la perte de la productivité et la complexité biologique ou économique des terres cultivées non irriguées, des terres cultivées irriguées, des parcours ou des pâturages, des forêts et des bois. Elle correspond à la réduction de la valeur économique des services écosystémiques et des biens provenant de la terre en raison des activités humaines ou l'évolution biophysique naturelle (ELD Initiative 2013, 5).

Et comment est définie la dégradation des sols ?

Sol : Le sol est une composante de la terre et se définit comme étant la couche supérieure de la croûte terrestre. Il est constitué de particules minérales, de matières organiques, d'eau, d'air et d'organismes vivants. Le sol est l'interface entre la terre, l'air et l'eau et abrite la majeure partie de la biosphère (Commission Européenne, 2006).

Dégradation des sols : La dégradation des sols est décrite comme étant des processus de dégradation physique, chimique et biologique agissant sur le sol et produisant un impact sur les ressources du sol et sur la qualité de l'environnement, ainsi que sur le bien-être et les moyens de subsistance des êtres humains (FAO E-learning Centre 2019, glossaire).

Comment définir le phénomène de désertification ?

La désertification : La dégradation des terres dans les zones arides résultant de divers facteurs, y compris les variations climatiques et les activités humaines (glossaire WOCAT)

La dégradation des terres est un phénomène complexe qui se manifeste de plusieurs façons. Au cours des dernières décennies, de nombreux efforts ont été effectués sur la base de diverses approches pour caractériser la dégradation des sols. Les estimations des surfaces affectées par la dégradation des terres sont variables. Selon l'ELD environ un tiers des terres arables sont actuellement affectées par la dégradation et la désertification à l'échelle mondiale (ELD Initiative 2015, p. 8).

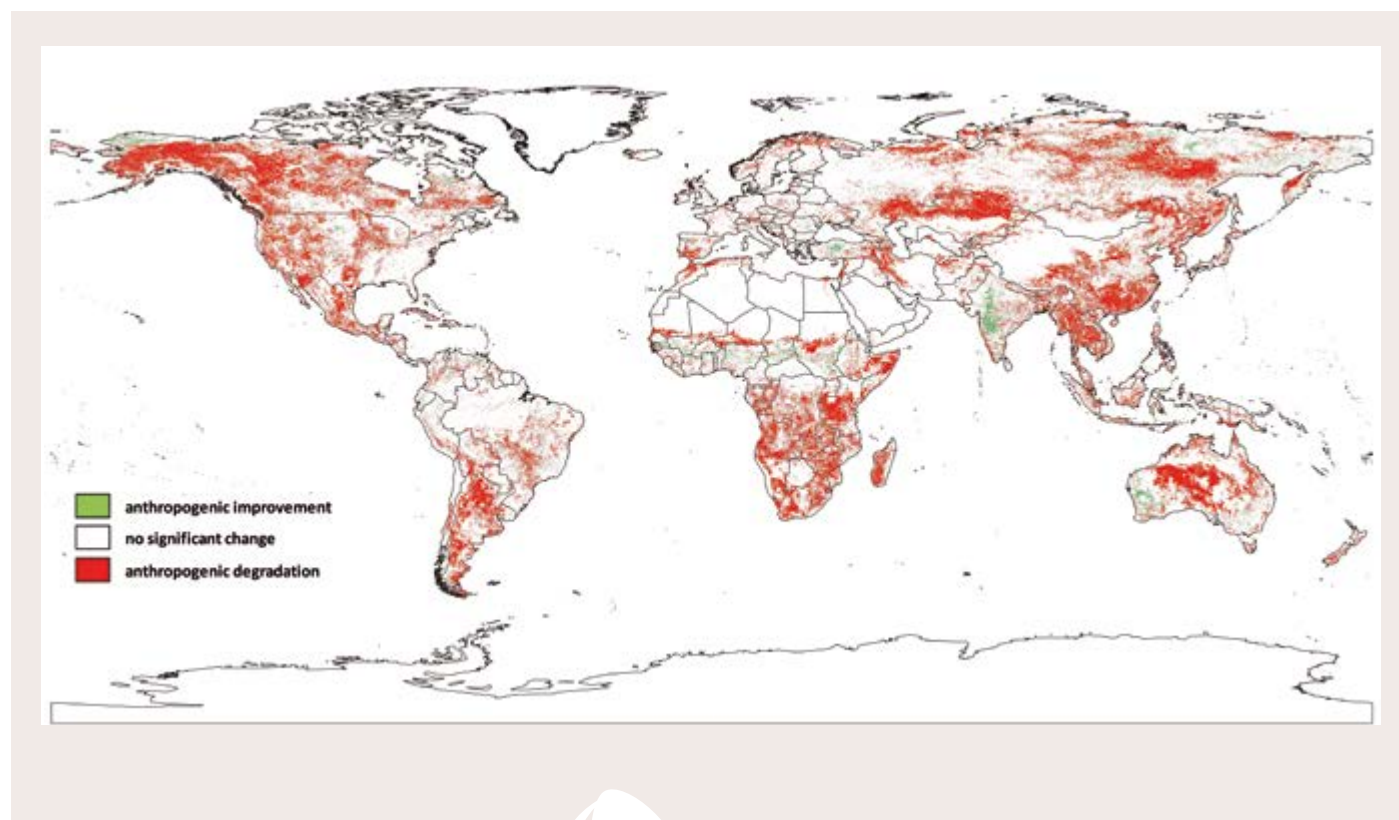
Une analyse récente de plusieurs jeux de données et des approches utilisées pour leur développement (par exemple, avis d'experts, données satellitaires primaires nettes, modèles biophysiques et terres cultivées abandonnées) a été réalisée par

Gibbs et Salmon. Ils montrent que les estimations de la surface des terres dégradées dans le monde varient entre 1 milliard d'hectares et 6 milliards d'hectares, selon la base de données et la méthodologie utilisée. Par exemple, l'étude GLASOD de 1994 estime que près de 2 milliards d'hectares (22,5%) de terres agricoles, de pâturages, de forêts et de régions boisées ont été dégradés depuis le milieu du XXe siècle (Initiative ELD, 2015, Gibbs et Salmon, 2014). Selon Nkonya et al. 2016, la superficie totale affectée par la baisse de la productivité du sol au cours des 30 dernières années est d'environ 30% à l'échelle mondiale (voir figure 1) La CNULCD indique que 52% des terres utilisées pour l'agriculture sont affectées modérément ou gravement par la dégradation des sols (CNULCD, 2009).

FIGURE 1

Perte de productivité des sols - à l'échelle mondiale

Source : Nkonya et al. 2016



Plus de 10 millions d'hectares de terres arables sont dégradés chaque année à l'échelle planétaire, soit une superficie d'environ 1/3 de la taille de l'Allemagne (Pimentel et al. 1995). La CNULCD estime pour sa part une dégradation de 12 millions d'hectares de terre par an.

La dégradation des terres en chiffres :

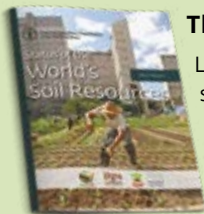
- Environ 44 % de tous les systèmes agricoles dans le monde se trouvent dans les zones arides ;
- 65 % des zones arides sont des parcours, mieux adaptés au pâturage durable qu'à la production agricole. Cependant, déjà entre 1900 et 1950, environ 15 % des parcours arides ont été convertis en systèmes agricoles ;
- Depuis 1950, 2 milliards d'hectares de terres agricoles, de pâturages, de forêts et de terres boisées ont été dégradés (Gibbs et Salmon 2014) ;
- 10 à 20 % des terres dans le monde sont déjà dégradées, soit environ 6 à 12 millions de kilomètres carrés ;
- 52 % des terres agricoles à l'échelle mondiale sont affectés modérément ou sévèrement par la dégradation des sols ;
- 75 % de la surface terrestre sont sensiblement dégradés, compromettant ainsi le fondement de l'existence de 3,2 milliards de personnes (IPBES 2018).

Source : ELD Initiative 2015 (2) et comme mentionné

Plus de 10 millions d'hectares de terres arables se dégradent chaque année dans le monde, une superficie d'environ 1/3 de la taille de l'Allemagne (Pimentel et al. 1995). La CNULCD parle même 12 millions d'hectares par an.

Les effets de la dégradation des terres et de la désertification sont inégalement répartis entre les populations humaines et ont souvent un impact sur les plus vulnérables – les populations rurales pauvres. Ces populations dépendent régulièrement de la terre pour leur subsistance et les moyens d'existence et les conséquences de la dégradation les affectent plus profondément à cause de cette relation intime. Une étude de l'Initiative ELD réalisée par Barbier et Hochard sur la répartition spatiale et économique des populations rurales pauvres dans le contexte de la dégradation des terres a révélé que plus d'un tiers de cette population marginalisée – jusqu'à 1,4 milliard de personnes – vivent sur les terres agricoles et dans les zones les moins favorisées. Toutefois, la résolution d'un bon nombre de problèmes auxquels cette population est confrontée repose essentiellement sur l'accès à une meilleure compréhension des avantages économiques et l'obtention d'une répartition équitable des avantages acquis par l'ensemble de la société à travers leur gestion des terres, et en particulier par la mise en œuvre de la gestion durable des terres. La GDT dans ce contexte est considérée comme une solution pour arrêter et inverser les tendances de dégradation mentionnées ci-dessus (Initiative ELD 2015, La Valeur des Terres, p. 9, Barbier et Hochard 2014)

Plusieurs importants organismes de recherche, groupes de réflexion et panels scientifiques ont publié des rapports sur la question au cours des dernières années, afin d'attirer l'attention des décideurs politiques et du grand public sur ce phénomène important, ses conséquences, ainsi que l'urgence des actions nécessaires pour stopper et inverser les tendances. **Vous pouvez cliquer sur la couverture des rapports respectifs pour y accéder directement.**



The Status of the World's Soil Resources Report (FAO 2015)

Le rapport sur l'état des ressources en sol dans le monde est l'une des principales réalisations du *Global Soil Partnership* dans le cadre de l'année internationale des sols en 2015. Produit par le Groupe technique intergouvernemental sur les sols, le rapport vise à encourager les efforts collectifs pour parvenir à une gestion durable des sols au niveau mondial. Les sols sont essentiels à la vie sur Terre, toutefois, ils sont menacés de dégradation continue. La perte continue des sols productifs risque d'amplifier la volatilité des prix des denrées alimentaires et d'augmenter la pauvreté. Les principales menaces sont l'érosion des sols, la perte des matières organiques du sol, et l'épuisement des nutriments.

Le rapport met l'accent sur quatre recommandations clé pour la gestion des sols, à savoir de promouvoir les pratiques durables, d'augmenter et de préserver les stocks de matière organique, de réduire l'utilisation d'engrais azotés et phosphorés, et d'utiliser de systèmes d'observation optimisés.

Source : <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/world-s-soil-resources-human-pressure-reaching-critical-limits>



La valeur des terres (ELD Initiative 2015)

Ce rapport présente l'approche étapes 6+1 de l'Initiative ELD, soulignant l'importance de la valorisation des services écosystémiques et le potentiel de la gestion durable des terres dans pour atténuation de la dégradation des terres, ainsi que les options pour l'engagement des acteurs et des perspectives. Sur la base de cette compréhension plus large des démarches entreprises pour des actions correctives de diverses questions foncières, ce rapport constitue le noyau des connaissances produites par l'Initiative ELD car il porte sur les aspects économiques de la dégradation des sols et de la gestion durable des terres.

Ce rapport est structuré de sorte à donner un aperçu des aspects économiques de la dégradation des terres et des avantages de la gestion durable des terres. Il décrit la configuration de l'Initiative ELD et ses collaborations, ses réseaux et partenaires, et le rôle de l'Initiative dans les efforts internationaux en matière de changement climatique et les prochains objectifs de développement durable (ODD), avant de recadrer la perspective pour passer de l'échelle mondiale au niveau local en passant par le régional.

Source :

<http://www.eld-initiative.org/index.php?id=111>

http://www.eld-initiative.org/fileadmin/pdf/ELD-main-report_en_10_web_72dpi.pdf



Economics of Land Degradation and Improvement – A Global Assessment for Sustainable Development (Nkonya et al. 2016)

Ce volume traite de la dégradation des terres, qui se produit dans presque tous les biomes terrestres et zones agro-écologiques, à la fois dans les pays à faible revenu et ceux à revenu élevé et couvre environ 30 % de la superficie mondiale totale. Environ 3 milliards de personnes vivent sur ces terres dégradées. Toutefois, l'impact de la dégradation des terres est particulièrement grave sur les moyens de subsistance des pauvres qui dépendent fortement des ressources naturelles. Le coût global annuel de la dégradation des terres en raison de l'utilisation des terres et du changement de couverture et de la faible productivité des terres cultivées et des parcours est estimé à environ 300 milliards de dollars.

Les résultats présentés dans ce volume indiquent que l'inversion des tendances de la dégradation des terres est économiquement justifiable, et a de multiples avantages sociaux et environnementaux. En moyenne, 1 USD d'investissement dans la restauration des terres dégradées produit 5 USD en retour. Les résultats des études de cas des pays appellent à des investissements accrus dans la réhabilitation et la restauration des terres dégradées, y compris des mesures politiques telles que le renforcement de la participation communautaire à la gestion durable des terres.

Source : <https://www.springer.com/us/book/9783319191676>



Global Land Outlook, first edition (UNCCD 2017)

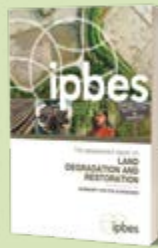
La terre est un élément essentiel de la civilisation, mais sa contribution à notre qualité de vie est perçue et évaluée de manière radicalement différente et souvent incompatible. Les conflits sur l'occupation des terres s'intensifient dans de nombreux pays. Le monde a atteint un point où nous devons concilier ces différences et repenser la façon dont nous utilisons et gérons les terres.

De notre capacité à gérer les compromis à l'échelle du paysage dépendra l'avenir des ressources terrestres : le sol, l'eau et la biodiversité. En effet, la gestion intégrée des terres et de l'eau est reconnue comme étant un accélérateur permettant d'atteindre la plupart des objectifs de développement durable.

Les données présentées dans cette première édition de Perspectives Territoriales Mondiales montrent qu'une prise de décisions éclairée et responsable ainsi que des changements simples dans notre vie de tous les jours, peuvent, s'ils sont largement adoptés, aider à inverser les tendances inquiétantes actuelles de l'état de nos ressources terrestres.

Source:

https://www.unccd.int/sites/default/files/documents/2017-09/GLO_Full_Report_low_res.pdf (p.10)

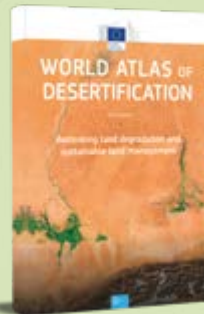


Assessment Report on Land Degradation and Restoration (IPBES 2018)

Le rapport d'évaluation de la dégradation et de la restauration des terres est le premier rapport d'évaluation mondial exhaustif basé sur des données probantes de dégradation des terres. Il reconnaît que la lutte contre la dégradation des terres, phénomène omniprésent, systémique frappant toutes les régions du monde, est une priorité urgente en vue de protéger la biodiversité et les services écosystémiques indispensables à toute vie sur Terre et d'assurer le bien-être humain. La dégradation des terres a un impact négatif sur 3,2 milliards de personnes, et représente une perte économique de l'ordre de 10 % du produit mondial brut annuel. Le rapport conclut que, éviter la dégradation des terres et restaurer les terres dégradées constitue une logique économique saine, qui entraîne entre autres, une meilleure sécurité alimentaire et hydrique, une augmentation des emplois, l'amélioration de l'égalité des sexes, et la prévention des conflits et des migrations. Il est également indispensable d'éviter la dégradation des terres et de restaurer les terres dégradées pour atteindre les objectifs de développement durable.

Source :

https://www.ipbes.net/system/tdf/2018_ldr_full_report_book_v4_pages.pdf?file=1&type=node&id=29395 (p.6)



World Atlas of Desertification (JRC 2018)

L'on s'attend à ce que le changement climatique contribue à propager les terres arides dans le monde par l'augmentation de la fréquence, la durée et la gravité des sécheresses. Cela peut conduire à une accélération de la désertification qui, à son tour, est susceptible d'aggraver la pauvreté. Le Centre commun de recherche (CCR) étudie les différents aspects de ces phénomènes doubles anthropiques-environnementaux en faisant le suivi et l'évaluation de la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDSS) aux niveaux régional et mondial. Il développe des méthodes et des indicateurs intégrés pour l'évaluation de la DDSS, qui sont utilisés pour compiler l'Atlas mondial de la désertification. Cet atlas, dont la coordination est assurée par le CCR et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), sera un moyen d'introduire les progrès scientifiques dans l'arène politique pour une meilleure prise de décision et d'atténuation.

Source : <https://ec.europa.eu/jrc/en/scientific-tool/world-atlas-desertification>



Rapport spécial sur les changements climatiques et la terre (CICC, prévu pour Août 2019)

Lors de sa 43^e Session (Kenya, 2016), le Groupe du GIEC a décidé d'élaborer un rapport spécial sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres.

Le rapport spécial devrait être publié en Août 2019.

Source : <https://www.ipcc.ch/report/srcl/>

Les causes de la dégradation des terres

La croissance des populations associée aux changements et répartition démographiques induisent une demande accrue de terres pour produire les ressources alimentaires, énergétiques, hydriques, et les moyens de subsistance. Les changements environnementaux induits par les facteurs de stress (par exemple le changement climatique) et la dissolution de la stabilité des écosystèmes réduisent davantage la capacité de la terre à répondre de manière résiliente aux pressions naturelles ou anthropiques. 60% de la surface terrestre de la Terre est gérée, et environ 60% de cette portion est utilisée comme terres agricoles. Les estimations de l'ampleur de la dégradation des terres varient comme cela a été démontré ci-dessus, mais elles indiquent toutes que la dégradation des sols est très répandue, à la hausse, et affecte tous les types de couverture terrestre et d'agroécologies, et en particulier dans les zones arides. De nombreuses pratiques dégradantes peuvent être liées à la «tragédie des biens communs» selon laquelle les exigences de l'intérêt individuel

prennent le pas sur l'utilisation durable des ressources terrestres partagées, conduisant à sa surexploitation (tiré de ELD 2015, p. 9).

Selon l'IPBES 2018, les facteurs sous-jacents de la dégradation des sols sont les suivants :

- Les modes de vie de grande consommation dans les économies les plus développées, associés à une consommation croissante dans les économies en développement et émergentes ;
- Une consommation élevée par habitant et en hausse, aggravée par la croissance continue de la population dans plusieurs régions du monde ;
- Des niveaux insoutenables de l'expansion agricole, de l'extraction des ressources naturelles et minières et l'urbanisation ;
- La demande croissante d'aliments, de fourrage, de combustibles et de matières premières, ce qui augmente la pression sur la terre et la concurrence pour les ressources naturelles.





En parallèle, la dégradation réduit la quantité de terres productives disponibles.

Von Braun (2013) distingue quatre catégories de facteurs de dégradation des terres : directs, sous-jacents, naturels et anthropiques. Les facteurs directs ont un effet direct sur la dégradation des écosystèmes terrestres. Par exemple, une topographie marquée par de fortes pentes est soumise à un risque d'érosion des sols par l'eau. Les facteurs directs sont donc répartis en fonction des causes de la dégradation des terres, qu'elle soit due à un processus biophysique (naturel) et ou à des pratiques non durables de gestion des terres (anthropiques). La deuxième catégorie, les facteurs sous-jacents,

induisent indirectement les facteurs directs de la dégradation des terres. Par exemple, dans un contexte de pauvreté, il n'y a pas de fonds disponibles pour investir dans la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des terres. Dans un contexte donné, la dégradation des sols est le résultat d'une combinaison de ces facteurs sous-jacents et directs. Ainsi, pour apporter des solutions à la dégradation des terres, il est nécessaire de concevoir des mesures de GDT spécifiques au contexte. Celles-ci doivent prendre en compte les dimensions technologiques, politiques et institutionnelles du problème (von Braun 2013 et 2013 ELD). Le tableau 1 présente la diversité des facteurs de dégradation des terres, répartis en quatre catégories.



TABLEAU 1

Facteurs liés à la dégradation des terres

Source : ELD Initiative 2013, adapted from von Braun et al. 2013

Facteur	Proche	Sous-jacent	Normal	Anthropogène
Topographie	✓		✓	
Couverture des terres	✓		✓	✓
Climat	✓		✓	
Érodibilité du sol	✓		✓	
Parasites et Maladies	✓		✓	
Gestion des terres inadaptée	✓			✓
Développement de l'infrastructure	✓			✓
Densité de population		✓		
Accès au marché		✓		
Régime foncier		✓		
Pauvreté		✓		
Accès aux services de vulgarisation agricole		✓		
Décentralisation		✓		
Politiques internationales		✓		
Emploi non agricole		✓		

En général, on peut faire une distinction entre les processus naturels et les processus induits par l'homme. Les processus naturels, tels que l'érosion du sol par le vent et l'eau, les ouragans, les glissements de terrain ou les inondations, peuvent constituer le point de départ de la dégradation

des terres. Les processus induits par l'homme peuvent contribuer à atténuer les processus naturels, ou au contraire, ils peuvent accélérer la dégradation des terres initiée par des processus naturels (FAO Centre d'apprentissage en ligne 2019).

Les catégories de dégradation des terres

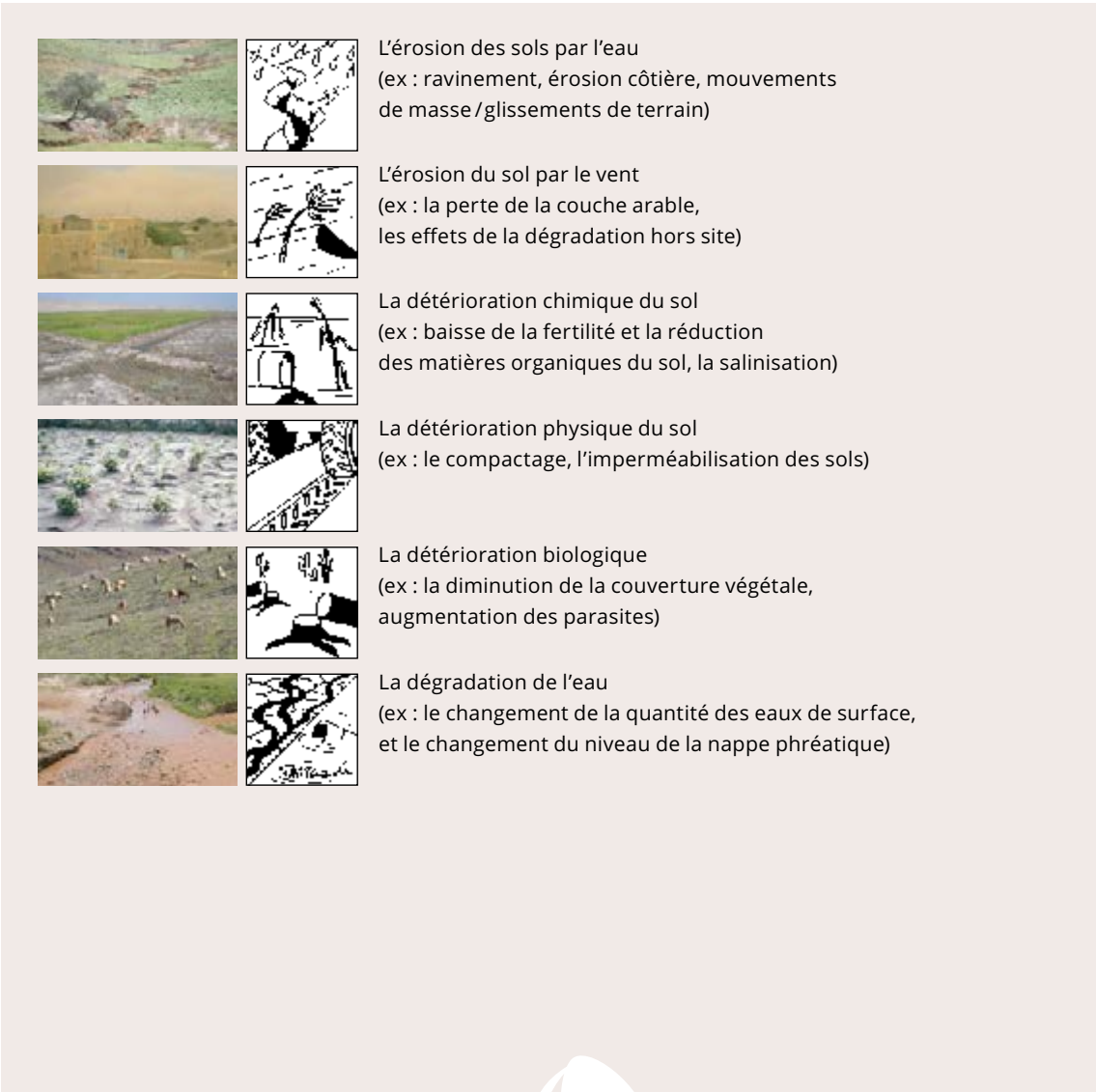
Le World Overview of Conservation Approaches and Technologies (WOCAT) définit six catégories de dégradation des terres (cf figure 2) selon le procédé qui conduit à la dégradation des terres (Harari et al. 2017) :

- **L'érosion des sols par l'eau**, ex : ravinement, érosion côtière, mouvements de masse ou glissements de terrain ;
- **L'érosion du sol par le vent**, ex : la perte de la couche arable, les effets de la dégradation hors site ;
- **La détérioration chimique du sol**, ex : baisse de la fertilité et la réduction des matières organiques du sol, la salinisation ;
- **La détérioration physique du sol**, ex : le compactage, l'imperméabilisation des sols ;
- **La détérioration biologique**, ex : la diminution de la couverture végétale, augmentation des parasites ; et
- **La dégradation de l'eau**, ex : le changement de la quantité des eaux de surface, et le changement du niveau de la nappe phréatique.

F I G U R E 2

Les catégories de dégradation des terres

Source: Harari et al. 2017



Les effets de la dégradation des terres

La dégradation des terres met en péril la fourniture de services écosystémiques par les sols, à savoir :

- **La fourniture d'aliments, de fibres et de combustibles** : Le sol est une ressource naturelle fondamentale et irremplaçable. Il fournit des matières premières, tels que les aliments et les fibres, deux ressources indispensables à l'homme. Il assure des fonctions de stockage, de filtration et de transformation de nombreuses substances, y compris l'eau, l'azote et le carbone dans un rôle de régulation.
- **L'habitat pour les organismes** : Les sols abritent un large éventail d'organismes vivants allant de micro-organismes aux plus grands comme les vers de terre. En plus de cette vie sous le sol, la végétation qui pousse sur les sols est indispensable aux nombreux organismes vivant au-dessus du sol.

- **Fondation pour les infrastructures de l'homme** : Les sols protègent l'environnement physique et culturel au profit de l'homme et des activités humaines. Ils conservent également les traces des périodes historiques qui ont marqué l'histoire humaine.
(FAO E-learning Centre 2019)

La figure 3 montre lesquels de ces services écosystémiques fournis par les sols sont touchés par la dégradation des terres.

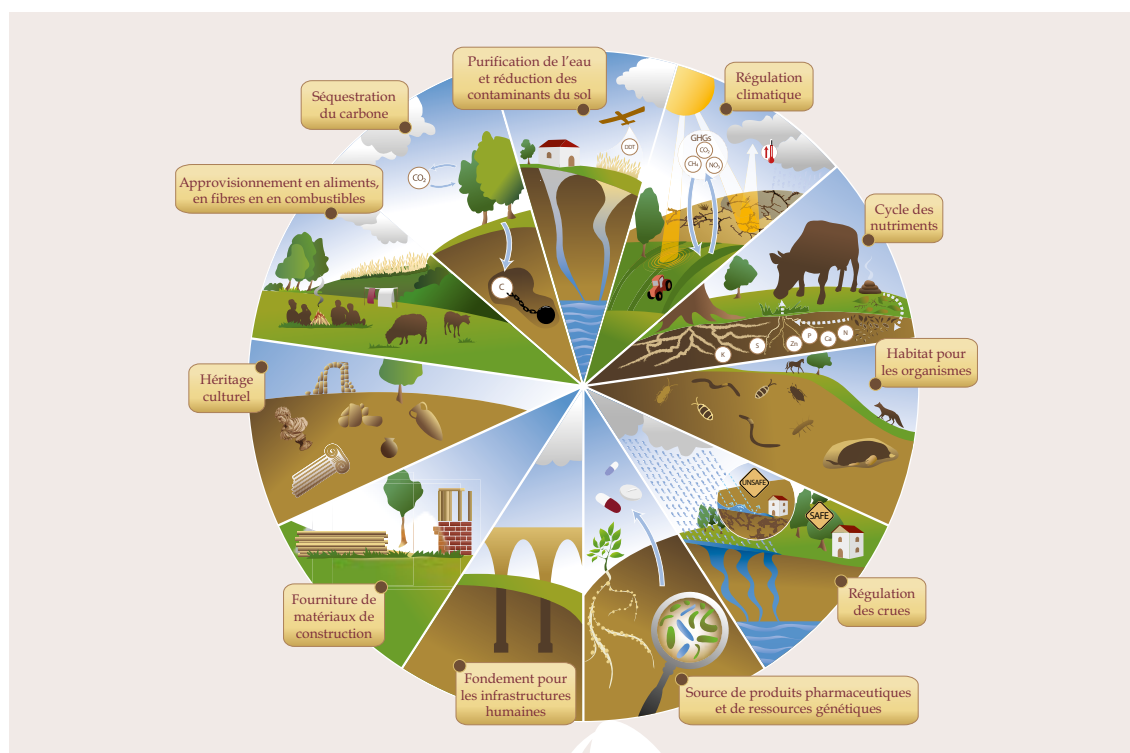
Dans un contexte donné, la dégradation des terres cause des problèmes de :

- sécurité alimentaire ;
- résistance aux chocs climatiques ;
- De plus, elle entraîne d'autres effets négatifs sur l'environnement dans la région et peut éventuellement conduire à :
- la migration ;
- la faim ;
- la pauvreté; et même ;
- les conflits.

FIGURE 3

Services environnementaux liés à la terre

Source : FAO 2015. *Soil functions*.



Accélération du changement climatique

La dégradation des terres contribue énormément au changement climatique, alors que le changement climatique peut aggraver les effets de la dégradation des terres et réduire la viabilité de certaines options permettant d'éviter, réduire et inverser la dégradation des terres (IPBES 2018). Après les océans, les sols fonctionnent comme le plus grand puits de carbone dans la biosphère d'une capacité de 1 550 milliards de tonnes dans le monde entier. A titre de comparaison, l'atmosphère représente un bassin de carbone de 760 milliards de tonnes et tous les organismes et les plantes vivantes stockent jusqu'à 560 milliards de tonnes de carbone (FAO Centre E-learning 2019).

L'objectif d'atteinte de la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici à 2030 (voir la section

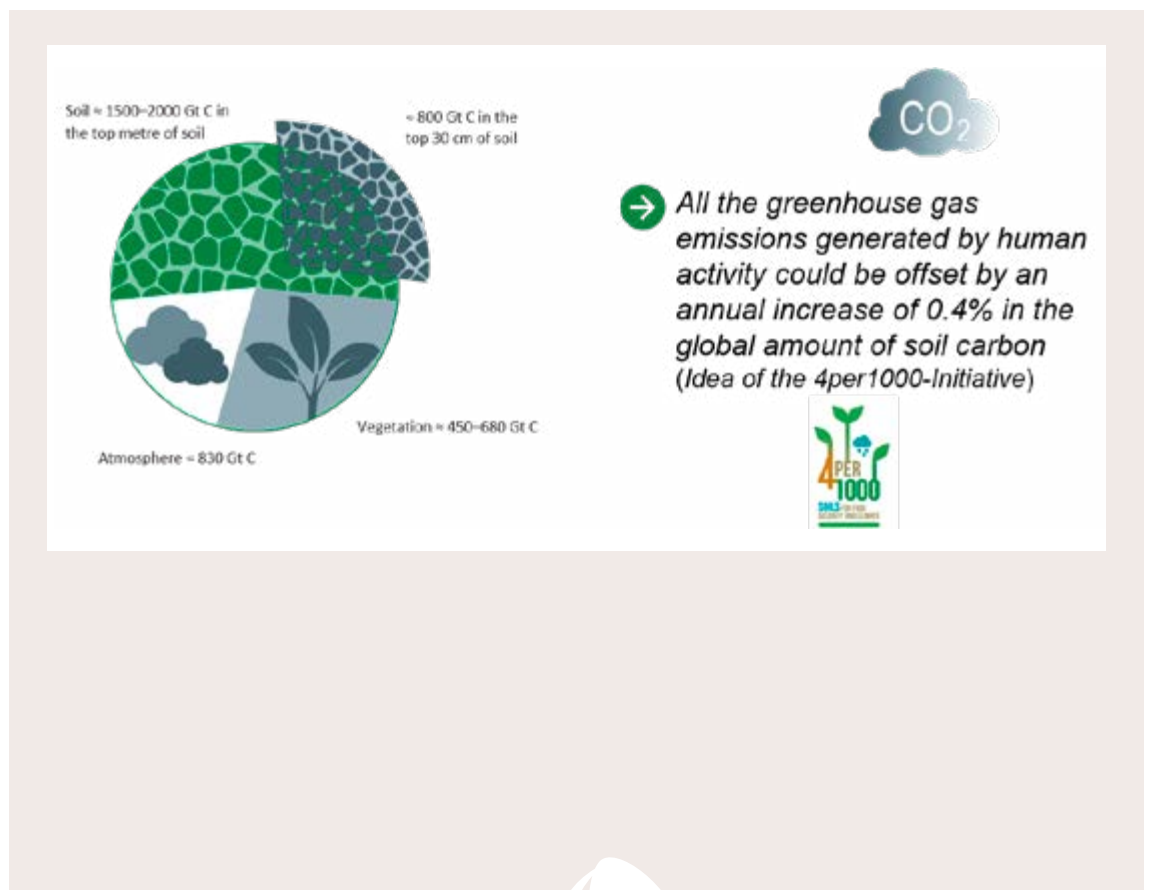
sur la NDT ci-dessous) est donc considéré comme fondamental afin de parvenir à d'autres engagements internationaux en matière d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique, de conservation de la biodiversité et des forêts, de réduction de la pauvreté rurale et la faim, et pour assurer la sécurité alimentaire à long terme, et développer la résistance à la sécheresse et au stress hydrique. En vue d'utiliser durablement ces ressources naturelles indispensables, il est également nécessaire de protéger les principaux services écosystémiques fournis par les terres et les écosystèmes terrestres, y compris la production de denrées alimentaires, d'aliments pour bétail, de fibres et de combustibles, et la séquestration du carbone, le cycle des nutriments, la régulation de l'eau, etc. (ELD Initiative 2015).

FIGURE 4

Les puits de carbone

Source (Tiré de) :

https://knowledge.unccd.int/sites/default/files/2018-09/2015_PolicyBrief_SPI_ENG_0_0.pdf



Pratiques de gestion durable des terres

Qu'entend-on par gestion durable des terres (pratiques) ?

La **gestion durable des terres (GDT)** consiste à l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui améliorent les fonctions de soutien écologique des terres par des pratiques de gestion appropriées et permettent ainsi aux utilisateurs des terres d'en tirer des avantages économiques et sociaux tout en préservant ceux des générations futures. Cela se fait habituellement en intégrant les principes socio-économiques aux préoccupations environnementales de sorte à : maintenir ou améliorer la production, réduire le niveau de risque de production, de protéger le potentiel des ressources naturelles, éviter la dégradation des sols et de l'eau, être économiquement viable et socialement acceptable.

Les **pratiques ou mesures de GDT** sont ceux qui contribuent à maintenir la résilience écologique et la stabilité des services écosystémiques indéfiniment, tout en assurant la subsistance et divers moyens de vie pour l'homme. Il ne s'agit pas d'une seule méthode ou pratique, mais plutôt d'un ensemble de technologies, de pratiques et d'approches de gestion des terres possibles qui sont réalisables à l'échelle locale. La GDT implique en outre toutes les parties intéressées et touchées et leurs besoins de manière participative, et est soutenue par un cadre culturel, économique, environnemental, juridique, politique, technique et social et par l'environnement. Elle doit être évolutive et fonctionner avec une rétroaction itérative, car le contexte de la gestion durable des terres est en constante mutation avec des environnements, des populations et des demandes changeant.

Sources : ELD Initiative 2013, p. 5 and ELD Initiative 2015, p. 11ff

La liste suivante ainsi que la figure 5 donnent une orientation sur les mesures habituelles de gestion durable des terres. Plusieurs de ces mesures sont également appliquées dans l'agriculture de conservation et les systèmes d'agriculture adaptée au changement climatique.

- **Mesures agronomiques** : Les cultures mixtes, les cultures associées, les cultures intercalaires, les cultures de couverture ; l'agriculture de conservation, la production et l'application de compost ou fumier, le paillage, engrais verts, la rotation des cultures ; les semis sans labour (semis direct), les cultures minimales, les cultures suivant les courbes de niveau ;
- **Mesures végétales** : L'agroforesterie, les brise-vents, le boisement, les haies, les clôtures vives ; bandes enherbées le long des courbes de niveau, les bandes de végétation le long des rives ; les coupe-feux ; les pépinières d'arbres ; le reboisement des versants supérieurs ; la protection de la végétation d'arbres naturels, la régénération naturelle gérée par les agriculteurs ;
- **Actions structurelles** : Les terrasses ; les digues de terre, les cordons pierreux ; fossés de rétention et d'infiltration, les trous de plantation, les micro-bassins ; les déversoirs dispersant l'eau ; les barrages ; les bassins de stockage d'eau ; les murs de pierre et de terre avec de la végétation plantée ; les barrières ; les palissades, les gabions ;
- **Mesures de gestion** : Fermeture ou mise au repos de la zone, protection, boisement ; Passer du pâturage au fauchage (pour l'alimentation à l'étable), sélection de l'entreprise agricole (degré de mécanisation, intrants, commercialisation), irrigation ; changement de la monoculture à la culture de rotation ; de la culture continue à la gestion de la jachère ; de l'accès ouvert à l'accès contrôlé (pâturages, forêts) ; de la transhumance à l'élevage en enclos, ajustement des taux de charge, rotation de pâturages ; banques de fourrage et de semences ; gestion des pâturages ; lutte contre les espèces envahissantes ; gestion des résidus de cultures ; analyse du sol pour optimiser la fertilisation des plantes ; intégration de l'élevage pour la fertilisation organique ; l'amélioration des pâturages selon la méthode Vallerani¹.

Source: WOCAT website

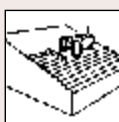
¹ Une technologie mécanisée de collecte d'eau pour restaurer les sols arides et désertiques, qui utilise des charrues particulières, conçues et brevetées par le Dr Venanzio Vallerani. Vous trouverez plus d'informations sur <http://www.vallerani.com/wp/>



FIGURE 5

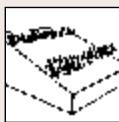
Mesures GDT

Source : Harari et al. 2017



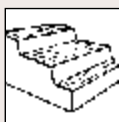
Les mesures agronomiques

- sont associées à des cultures annuelles
- sont répétées régulièrement chaque saison ou selon une séquence de rotation
- sont de courte durée et non permanentes



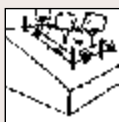
Les mesures végétatives

- impliquent l'utilisation de graminées, d'arbustes ou d'arbres vivaces
- sont de longue durée



Les mesures structurelles

- conduisent souvent à une modification du profil de la pente
- sont de longue durée ou permanentes



Les mesures de gestion

- impliquent un changement fondamental dans l'utilisation des terres
- n'impliquent pas de mesures agronomiques et structurelles



Avantages et impacts à long terme des mesures GDT

Les mesures de GDT se sont avérées positives en termes d'avantages socio-économiques, écologiques, économiques et institutionnelles. Kramer et Lanouette (2017) citent par exemple :

La dimension socio-économique :

- Les activités de GDT aboutissent à des rendements plus élevés, permettant la diversification et la production de produits de rente de grande valeur et l'augmentation du revenu des ménages ;
- L'augmentation des revenus est souvent réinvestie dans la santé, l'éducation ou le bien-être général ;
- La baisse de la pression sur les ressources foncières enrayer la migration dans les régions agricoles rurales (moins) dégradées.

Du point de vue des ressources naturelles :

- Les mesures de GDT ont des avantages considérables en termes d'amélioration de la santé des sols et elles favorisent la biodiversité ;
- Les mesures de GDT augmentent la capacité de rétention de l'eau et des matières organiques dans le sol et améliorent ainsi la résilience de la production vis-à-vis des phénomènes de changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes ;
- Les mesures de GDT jouent un rôle important dans la stabilisation du carbone dans le sol, par le biais du stockage de carbone directement dans le sol par la photosynthèse des plantes et par la prévention de l'érosion accélérée des sols de couverture (et par conséquent, de la perte de carbone) ;
- Les effets d'une base de ressources naturelles plus saine peut également renforcer l'adaptation et la résilience des ménages aux changements climatiques ;
- Les mesures de GDT peuvent augmenter la disponibilité des eaux souterraines et par conséquent, induire un meilleur accès à l'eau pour les besoins domestiques.

Du point de vue du cadre institutionnel

- Les bénéficiaires des interventions de GDT passées qui ont acquis des connaissances, de l'expérience et des compétences constituent une ressource importante pour mettre en œuvre à grande échelle les options de GDT appropriées. Les échanges entre producteurs par exemple, ont souvent lieu même sans activités officielles de projet ;
- Dans des régions comme le Sahel, il s'est avéré nécessaire d'avoir un niveau d'organisation élevé qui s'est souvent traduit par la création ou le renforcement d'un capital social de soutien. Par exemple, la mise en place de systèmes de gouvernance locale joue un rôle important lors d'interventions ultérieures.

En raison de ses différents impacts positifs, la GDT devrait donc être encouragée dans le cadre des politiques sur le changement climatique et la protection de l'environnement, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la biodiversité.

Les obstacles à l'adoption de la GDT et les questions liées au genre

Même si la GDT s'avère bénéfique, elle connaît des facteurs limitatifs, par exemple :

- Plusieurs pratiques de GDT demandent de gros investissements ou une main-d'œuvre intensive (terrassements, contours pierreux, déversoirs d'épandage, etc.) ;
- Les retombées économiques ne s'obtiennent pas toujours immédiatement, mais peuvent prendre plusieurs années ou se manifester à long terme si la foresterie est impliquée.
- Les prestataires de services agricoles et les vulgarisateurs mettent souvent l'accent sur les gains à court terme et négligent la gestion durable des sols et des ressources, entraînant un manque de savoir-faire sur les mesures de GDT appropriées au niveau des agriculteurs ;

- La faible sécurité foncière et l'accès limité aux finances, aux intrants et aux équipements entravent l'application des mesures de GDT ; et
- Il existe des barrières sociales et culturelles aux innovations.

Le tableau 2 présente une vue d'ensemble plus détaillée des obstacles existants, qui ont été alignés sur les facteurs influençant la prise de décision des utilisateurs des terres ainsi que des instruments possibles pour surmonter les obstacles et permettre l'adoption de la GDT.

En outre, les questions liées au genre doivent être traitées, en particulier dans les zones rurales où de plus en plus de femmes gèrent les ménages et l'utilisation des ressources naturelles. À l'échelle





mondiale, moins de 15 pour cent de tous les propriétaires terriens sont des femmes (Kaaria et Osorio 2018). Toutefois, beaucoup d'entre elles n'ont pas droit à la terre ou sont privées de leur droit d'accès à la terre, en dépit du fait que les femmes propriétaires terriens peuvent gagner plus d'argent, qu'elles dépensent souvent dans les soins des membres de la famille dans des proportions plus élevées que les hommes, ce qui conduit à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction la pauvreté. Certaines lois peuvent favoriser le transfert des titres fonciers aux hommes ou même les refuser ouvertement aux femmes. Cela décourage les femmes à investir du temps dans les pratiques durables d'exploitation des terres auxquelles elles n'ont pas droit et peuvent même en être expulsées. Ces lois peuvent être revisitées sur la base de données économiques,

qui prouvent qu'il y a augmentation des taux de rendement lorsque les femmes ont des droits fonciers. Ces lois peuvent alors être modifiées pour refléter la nature plus gratifiante des cadres juridiques révisés.

L'intégration des questions de genre dans la planification, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et des investissements dans la gestion durable des terres est donc très importante et l'objectif final devrait viser à réduire les inégalités entre les sexes et faire en sorte que les hommes et les femmes puissent bénéficier équitablement de toute intervention. Il est essentiel d'avoir des politiques, des dispositifs institutionnels et des investissements qui créent un environnement propice à une gestion durable des terres qui intègre la dimension du genre.

T A B L E A U 2

Les obstacles à l'adoption de pratiques et de gestion durable des terres et instruments pour les surmonter

Sources : colonne de gauche – adapté du TMG accompagnant le programme de recherche du programme mondial sur les sols de la GIZ (document interne) ; colonne de droite, d'après de Graaff 2008

Les obstacles à l'adoption de la gestion durable des terres et les instruments pour les surmonter		
Les obstacles à l'adoption de mesures GDT du point de vue des agriculteurs	Une plus grande prise de conscience	Quelques exemples d'instruments pour surmonter les obstacles à l'intensification de la GDT
Les agriculteurs ne perçoivent pas la dégradation des terres comme un problème. Ils ne voient pas la nécessité de / ne sont pas intéressés / ne croient pas à la GDT.	Une plus grande prise de conscience	La communication de masse (radio, théâtre, etc.)
Les agriculteurs ne savent pas comment mettre en œuvre la GDT.	L'amélioration de l'accès aux connaissances	L'éducation formelle, les services de vulgarisation, le partage des connaissances par les techniques de l'information de la communication (TIC)
Les avantages à long terme de la GDT ne correspondent pas aux besoins immédiats des agriculteurs	L'augmentation (à court terme) de la rentabilité (coûts-avantages / retour sur investissement) des mesures de gestion durable des terres	Les subventions, le paiement des services écosystémiques, le prix des intrants et de la production, les politiques commerciales, l'amélioration des infrastructures et de l'accès au marché, les crédits de carbone, des étiquettes de marketing
	Risque économique réduit	L'assurance, les subventions, les analyses de sol, les crédits carbonés, les primes de conversion / rétention dans l'agriculture biologique, les interdictions de conversion avec des paiements compensatoires
La non sécurisation des droits d'utilisation des terres empêche les agriculteurs d'investir dans des terres qui pourraient leur être retiré plus tard	Sécurité du régime foncier	Les systèmes de cadastre, les titres fonciers formels / informels
Les petites parcelles fragmentées font qu'il est difficile pour les agriculteurs individuels de tirer des avantages / de bénéficier de l'impact de la GDT	Pression démographique	Les politiques et incitations financières en faveur de l'intensification durable de la production par unité de surface
Les agriculteurs perçoivent la GDT comme exigeant trop de main-d'œuvre	Réduction de l'intensité de la main d'œuvre	L'accès aux équipements, les systèmes de vivres et argent contre travail, l'action collective (famille, voisins, communauté)
Les agriculteurs considèrent les mesures GDT comme étant inadéquates socialement et culturellement	Meilleure acceptation socio-culturelle par les bénéficiaires cibles	La planification participative de la gestion durable des terres, des formations d'agriculteur à agriculteur, les voyages d'études pour les agriculteurs afin qu'ils apprennent auprès d'autres agriculteurs, les accords d'utilisateurs locaux, les TIC, la communication de masse (radio, théâtre forum, etc.)
Les agriculteurs n'ont pas accès aux intrants et équipements nécessaires pour la GDT	Amélioration de l'accès aux intrants et équipements de GDT	Mise à disposition de fournitures par les services de vulgarisation, les organisations paysannes, le secteur privé, le crédit, l'action collective (famille, voisins, communauté), l'accès à l'assistance technique (équipement propre ou machines payant)
Les agriculteurs n'ont pas accès aux ressources financières nécessaires	Meilleur accès aux ressources financières	Les systèmes de crédit, les régimes de subventions spéciales pour les activités à risque élevé (par exemple les programmes d'agriculture biologique)
Les agriculteurs ne subissent pas sanctions pour la gestion non durable des terres et / ou ne reçoivent pas de récompenses pour la GDT	Le consensus social sur (et le contrôle social des) mesures de protection du sol (y compris les mesures punitives)	Le cadre réglementaire (lois contraignantes), des lignes directrices et des normes institutionnalisées en matière de protection et de réhabilitation des sols, des accords informels au niveau local, l'utilisation des procédures coutumières ou la pression par les pairs
Les agriculteurs sont incités à la gestion des terres non durable	Réduction des incitations négatives	La planification des politiques intersectorielles (gouvernement, donateurs)

Instruments d'incitation à la GDT et mesures d'action nécessaires à différents niveaux

Comme cela a été démontré dans la partie sur les obstacles ci-dessus, il est nécessaire de créer un environnement favorable pour réussir la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des terres. Dans ce processus, il est nécessaire de prendre en compte le contexte écologique et socio-économique, et d'avoir une compréhension approfondie des coûts financiers et économiques et les avantages de la gestion des terres, ainsi qu'une compréhension des facteurs de dégradation des terres. Cette analyse peut guider dans l'élaboration des politiques et des mesures incitatives pour identifier et soutenir des scénarios positifs et rentables. Les mesures et mécanismes d'incitation économiques compensent les utilisateurs des terres pour les pertes potentielles encourues dans le passage à une gestion durable. Lorsqu'il n'y a pas de conditions favorables, on peut utiliser des arguments économiques solides pour susciter un appui à la suppression ou l'assouplissement des autres obstacles culturels, environnementaux, juridiques, politiques, sociales et techniques, et créer des opportunités économiquement viables pour la gestion durable des terres.

Pour parvenir à l'adoption de la GDT, il est très important de connaître les facteurs influençant la prise de décision des utilisateurs des terres afin de co-produire les instruments les plus efficaces pour surmonter les obstacles. En créant uniquement un environnement propice à la gestion durable des terres, il est possible de réussir l'application à grande échelle des pratiques de GDT. L'application à grande échelle s'entend par le processus menant à la couverture d'un grand rayon et impact en termes de pertinence, de quantité, de qualité et de durabilité au-delà des limites du projet.

Malheureusement, beaucoup de mesures dissuasives (incitations négatives) qui empêchent ou détournent les investissements de la GDT persistent, de sorte qu'il est nécessaire de changer les conditions-cadres par l'introduction de mesures incitatives positives poussant à investir dans la GDT. Ces mesures incitatives visent à catalyser une adoption à grande échelle et durable des mesures de protection des sols et des pratiques agricoles durables et devraient idéalement être efficaces au-delà de la zone d'intervention immédiate du gouvernement ou des projets financés par les donateurs. L'environnement favorable ne peut être créé que par une combinaison de différents instruments spécifiques au contexte et à différents niveaux, par exemple des instruments formels (politique), informels (social), techniques (transfert de savoir-faire) et/ou des instruments du secteur privé (accès aux intrants, etc.).

Afin de créer un cadre propice à la GDT, les instruments suivants peuvent être appliqués par les décideurs politiques et des actions peuvent être entreprises (à comparer avec le tableau 2).

Niveau local (municipalités, communautés) :

- Assurer l'accès à la terre, avec un accent particulier sur les jeunes entrepreneurs et les femmes, la sécurisation optimale des droits fonciers et juridiques à long terme, autrement dit en utilisant des accords informels ;
- Faciliter la définition et la mise en œuvre des réglementations acceptées localement pour l'utilisation des ressources naturelles et foncières ;
- Donner une place prioritaire à la gestion durable des terres dans les programmes locaux, y compris l'intégration des activités dans les budgets décentralisés afin de pouvoir financer les activités de lutte contre l'érosion, de restauration des sols ;
- Accroître la sensibilisation sur les questions environnementales, par exemple dans les écoles, lors d'événements au niveau local ;
- Encourager les visites entre agriculteurs et les prix et récompenses au niveau local pour la GDT ;
- Fournir des services de vulgarisation efficaces et accessibles et le transfert des connaissances au niveau local ;
- Renforcer la collaboration au niveau communautaire afin de réduire l'intensité du travail, encourager le travail communautaire ;
- Effectuer une planification participative de l'utilisation des terres et harmoniser la planification intersectorielle au niveau local.

Niveaux national et sous-national :

- Assurer la sécurité foncière et les droits juridiques ;
- Créer un cadre réglementaire favorable, y compris des normes et des lignes directrices et la possibilité de conclure des accords d'utilisateurs informels ;
- Faciliter l'accès au financement et aux mesures incitatives, par exemple des crédits, des subventions, des intrants, des crédits carbone, des paiements pour les services environnementaux, les systèmes de subvention, des privilèges fiscaux ;
- Accroître la sensibilisation sur l'environnement, notamment par les médias ;

- Mise en place des services de vulgarisation efficaces et accessibles et transfert des connaissances (rééducation des agents de vulgarisation, les visites entre agriculteurs, les TIC, l'analyse des sols, etc.) ;
- Fournir l'assurance risques (par exemple les primes de conversion ou de rétention, les assurances pour les cultures et le bétail, etc.) ;
- Améliorer les infrastructures et l'accès aux marchés, c'est-à-dire pour l'étiquetage écologique et les marchés bio ;
- Améliorer l'accès aux machines et améliorer la collaboration communautaire pour réduire l'intensité du travail, y compris le financement de programmes travail contre vivres et argent ;
- Réduire les mesures incitatives néfastes et défavorables, par exemple, revoir les subventions sur les engrais, harmoniser la planification intersectorielle, etc.

Au niveau international

- Inscrire la dégradation des terres en première ligne dans les programmes politiques ;
- Etablir le lien entre adaptation et atténuation au changement climatique avec la GDT ;
- Adapter les conditions commerciales et éliminer les subventions perverses dans le secteur agricole qui favorisent une utilisation non durable des terres ;
- Changer la façon dont la comptabilité économique se fait et valoriser les services écosystémiques dans les plans et stratégies, comme par exemple la Comptabilité du Capital Naturel ;
- Ouvrir plus de mécanismes de financement pour la GDT, en incluant la GDT dans les systèmes de paiement des services environnementaux et des fonds climatiques, par exemple, le Fonds vert pour le climat.

Afin de transformer le secteur agricole et de veiller à ce que les terres soient gérées de façon durable, il est nécessaire de créer de nouveaux partenariats multipartites entre les différents acteurs (secteur privé, les gouvernements, les utilisateurs des terres, etc.) et de favoriser la coopération interinstitutionnelle. Seule une action commune garantira que les conditions-cadres pour l'utilisation des terres favorisent l'utilisation de pratiques durables.

Cadre d'action de la politique internationale de lutte contre la dégradation des terres

La communauté internationale reconnaît depuis longtemps que la dégradation des terres et la désertification posent des problèmes économiques, sociaux et environnementaux pour beaucoup de pays dans toutes les régions du monde. En 1977, la Conférence des Nations Unies sur la désertification a adopté un Plan d'action pour lutter contre la désertification. En dépit de cela et d'autres efforts, le PNUE a conclu en 1991 que le problème de la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et les zones subhumides et sèches s'est intensifiée, bien qu'il existe des exemples de réussite au niveau local. En conséquence, la question de savoir comment lutter contre la désertification était encore une préoccupation majeure pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. La Conférence a soutenu une nouvelle approche, mettant l'accent sur l'action en faveur du développement durable au niveau communautaire. La Conférence de Rio a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à préparer une Convention sur la lutte contre la désertification. La Convention a été adoptée à Paris en 1994 et elle est entrée en vigueur en 1996. 196 pays et l'Union européenne sont des parties à la Convention à la date d'août 2018 (d'après le site de la Convention).

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)

Créée en 1994, la Convention est le seul accord international juridiquement contraignant faisant un lien entre l'environnement, le développement et la gestion durable des terres. La convention s'adresse spécifiquement aux zones arides, semi-arides et subhumides sèches, appelées zones arides, où l'on trouve certains des écosystèmes et les populations les plus vulnérables.

La CNULCD est particulièrement attachée à une approche ascendante, encourageant la participation des populations locales dans la lutte contre la

désertification et la dégradation des terres. Le secrétariat de la Convention facilite la coopération entre les pays développés et en développement, en particulier concernant le transfert de connaissances et de technologies pour la gestion durable des terres.

Le nouveau Cadre stratégique 2018–2030 est l'engagement mondial le plus global pour atteindre la Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) en vue de rétablir la productivité de vastes étendues de terres dégradées, d'améliorer les moyens de subsistance de plus de 1,3 milliards de personnes, et de réduire les effets de la sécheresse sur les populations vulnérables.

Étant donné que la dynamique des terres, du climat et de la biodiversité sont intimement liés, la CNULCD tente de collaborer étroitement avec les deux autres conventions de Rio : la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), pour relever ces défis complexes par une approche intégrée et une meilleure utilisation possible des ressources naturelles (Convention CNULCD).

Le cadre de politique de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)

La neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) est née de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20) et est basée sur l'idée essentielle que le coût de l'action est nettement inférieur au coût de l'inaction. La NDT fait partie intégrante de l'objectif du développement durable (ODD) 15. Les ODD sont composés d'objectifs primordiaux sur la lutte contre la pauvreté, et contre la faim, et l'établissement de l'égalité des sexes, des revenus, des opportunités et en matière d'éducation, etc.), contre le changement climatique et pour l'utilisation durable des ressources.

Objectif 15 envisage de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

L'ODD 15.3 vise à lutter contre la désertification, à restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres, d'ici à 2020.

Au cœur des cibles de la neutralité en matière de dégradation des terres se trouvent les pratiques de gestion durable des terres qui contribuent à combler les écarts de rendement et à améliorer la résilience des ressources foncières et des communautés qui dépendent directement d'elles, tout en évitant d'avantage de dégradation.

La NDT signifie qu'il n'y a aucune perte nette de terres en bonne santé. La « Neutralité » sous-entend que les processus de dégradation ne peuvent pas être complètement arrêtés, mais contrés par la restauration des terres dégradées pour parvenir à un équilibre net.

Qu'entend-on par neutralité en matière de dégradation des terres ?

La NDT peut se définir comme étant un état dans lequel la quantité et la qualité des ressources terrestres, nécessaires pour soutenir les fonctions et services écosystémiques et améliorer la sécurité alimentaire, restent stables ou s'accroissent. Cela peut se produire des échelles et écosystèmes différents. Cela peut se produire naturellement ou suite à une meilleure gestion des terres. Il s'agit en fait de la conjugaison des efforts pour éviter ou réduire le taux de dégradation des terres tout en augmentant le taux de recouvrement.

La CNULCD définit la NDT comme étant « Un état dans lequel la quantité et la qualité des ressources terrestres, nécessaires au soutien des fonctions et services écosystèmes et au renforcement de la sécurité alimentaire, restent stables ou augmentent au sein d'écosystèmes et d'échelles temporelles et spatiales déterminées spécifiques ».

FIGURE 6

Le principe de la Neutralité en matière de dégradation des Terres

Source : UNCCD 2017, p. 313 (mise en page modifiée)

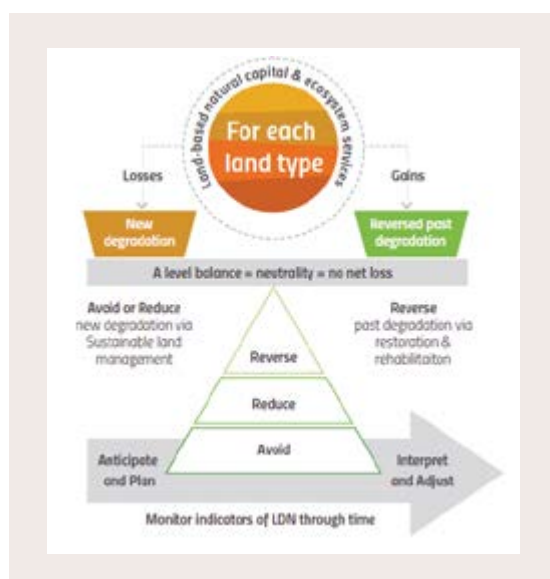


FIGURE 7

Hiérarchie des réponses de la NDT

Source : UNCCD 2017, p. 313 (mise en page modifiée)

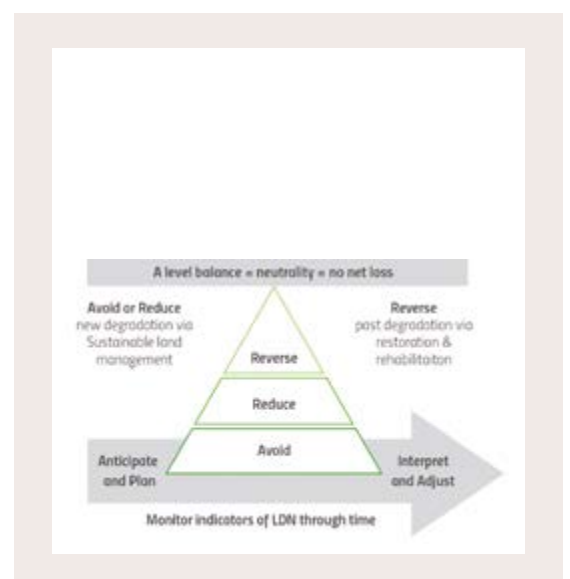
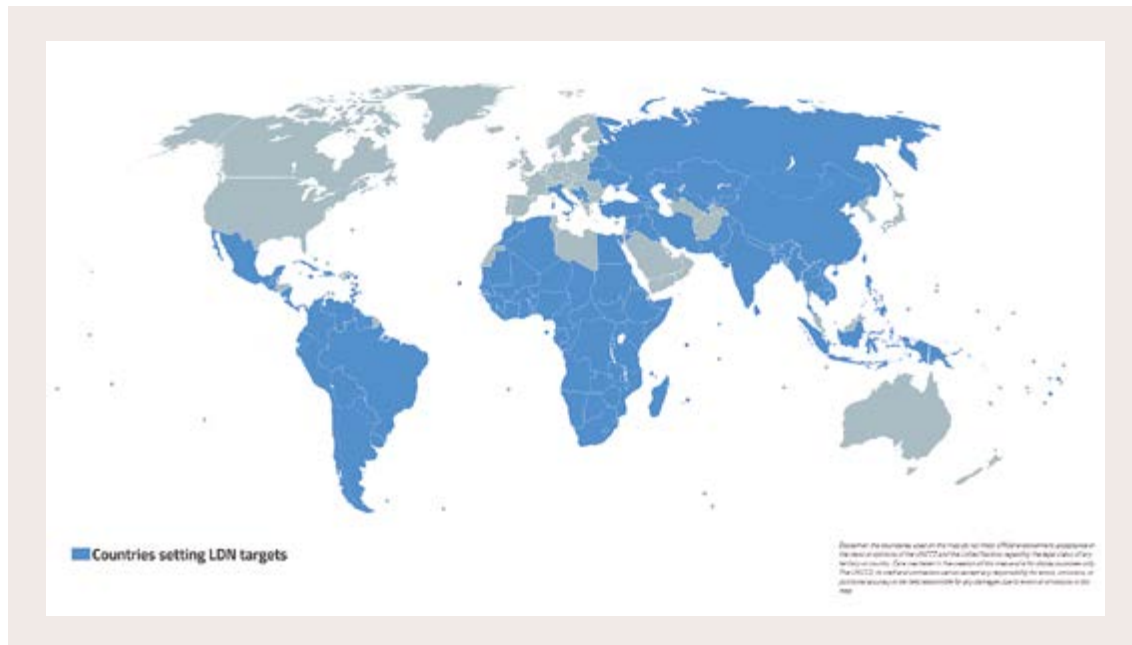


FIGURE 8

Les pays qui se fixent des objectifs de NDT

Source : <https://www.unccd.int/actions/ldn-target-setting-programme>



La hiérarchie des réponses de la NDT prévoit plusieurs champs d'action. Il est à noter que les mesures de prévention (évitement) sont généralement moins coûteuses que les mesures de réduction ou de restauration.

Sur la base de l'ODD 15.3, 121 pays se sont fixés des objectifs volontaires pour arrêter et inverser la dégradation des terres.

Suivi de la dégradation des terres

Pour définir et faire le suivi des cibles NDT, il est nécessaire d'avoir une base de référence. La CNULCD suggère trois indicateurs NDT qui seront utilisés pour les rapports élaborés dans le cadre de la Convention et de l'ODD, notamment pour évaluer les progrès vers l'indicateur 15.3.1: « Proportion de terres qui est dégradée par rapport à la superficie totale » :

1. le couvert terrestre et les modifications du couvert terrestre ;
2. la productivité des terres ; et
3. le carbone organique du sol.

Ces indicateurs peuvent être adaptés et complétés en fonction des contextes spécifiques.

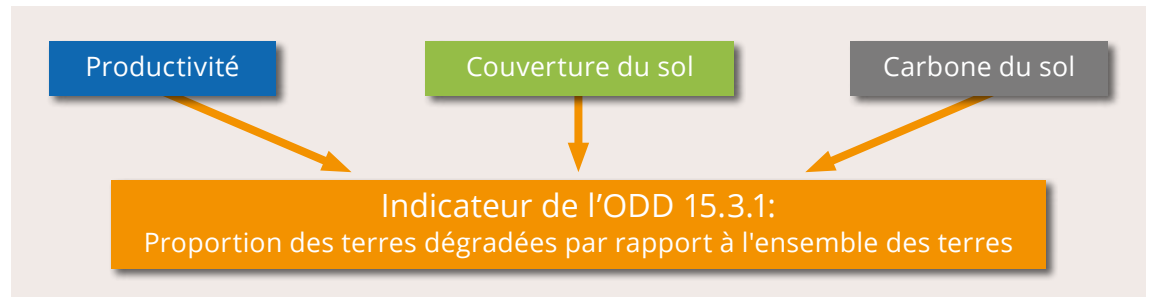
La dégradation se produit lorsque

- a) il y a changement néfaste du couvert terrestre, et/ou
- b) la production primaire nette diminue de manière significative et/ou
- c) le carbone du sol diminue de manière significative.

FIGURE 9

Les indicateurs de suivi NDT

Source : http://catalogue.unccd.int/972_Trends.Earth.pdf



Soutien au processus de la NDT

La Convention et le Mécanisme mondial, ainsi que des organisations internationales comme la coopération internationale allemande (GIZ) appuient le processus de la NDT dans différents

domaines d'action. Celles-ci vont du renforcement des capacités à l'amélioration de l'accès aux données sur le sol à l'élaboration de stratégies nationales de NDT

FIGURE 10

Domaines d'action en vue de la neutralité en matière de dégradation des terres

Source : UNCCD 2017 (mise en page modifiée)



La Décennie des Nations Unies (2021 – 2030) sur la Restauration des Ecosystèmes

En Mars 2019, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une déclaration sur la **Décennie des Nations Unies (2021–2030) sur la restauration des écosystèmes**. La déclaration insiste sur « l'importance d'adopter une approche écosystémique visant à une exploitation intégrée des terres, des eaux et des espèces vivantes, et sur la nécessité de redoubler d'efforts afin de lutter contre la désertification, la dégradation des terres, l'érosion et la sécheresse, la perte de biodiversité et la pénurie d'eau, qui sont considérées comme des obstacles majeurs au développement durable de la planète dans ses dimensions environnementale, économique et sociale ». Elle reconnaît en outre les liens entre les changements climatiques et l'utilisation des terres, ainsi que la biodiversité, la diversité et l'utilisation des terres et met en évidence l'importance de l'ODD 15, plus précisément 15.3 (NDT) pour la réalisation des autres objectifs de développement durable.

Les États membres de l'ONU sont encouragés à :

- a) **stimuler la volonté politique et favoriser la mobilisation de ressources, le renforcement des capacités, la recherche scientifique et la coopération** et la création d'une dynamique favorable à la restauration des écosystèmes aux niveaux mondial, régional, national ou local, selon qu'il conviendra ;
- b) **prendre systématiquement en compte la restauration des écosystèmes dans les politiques et les plans** visant à faire face aux priorités et aux problèmes de développement posés par la dégradation des écosystèmes marins et terrestres, la perte de biodiversité et la vulnérabilité face aux changements climatiques, ce qui donnera aux écosystèmes la possibilité d'accroître leur capacité d'adaptation et permettra de préserver et d'améliorer les moyens de subsistance de chacun ;

- c) **élaborer et mettre en œuvre des politiques et des plans visant à éviter la dégradation des écosystèmes**, dans le respect de la législation et des priorités nationales, selon qu'il conviendra ;
- d) faire fond sur les initiatives de restauration existantes et les renforcer afin **de généraliser les bonnes pratiques** ;
- e) favoriser les synergies et une conception globale d'une mise en œuvre des engagements internationaux et des priorités nationales passant par la restauration des écosystèmes ;
- f) encourager la mise en commun de données d'expérience et de bonnes pratiques en matière de préservation et de restauration des écosystèmes ;

À la lumière de ces cadres, les processus d'élaboration de politiques et de mise en œuvre basés sur des paramètres objectifs tels que les valeurs économiques constituent un moyen pour les différentes parties prenantes de comparer les avantages des alternatives d'options futures ou scénarios et donc de délibérer sur les questions foncières sur la base d'un même niveau d'information.

L'analyse des questions foncières du point de vue des valeurs économiques qu'offre la nature aux populations implique la mesure et l'évaluation de tous les avantages des terres et des écosystèmes terrestres et les services qu'ils fournissent, y compris les pertes qui sont encourues lorsqu'ils sont dégradés. La conjugaison de ces informations et une compréhension approfondie des facteurs économiques de la dégradation des terres, des besoins des parties prenantes et des approches – pratiques GDT qui garantissent l'utilisation renouvelable, résiliente et gratifiante des terres, et qui sont de plus en plus disponibles et accessibles – peut favoriser une meilleure prise de décision.

Liens importants et lectures d'approfondissement

Dégradation des terres

Vidéo sur la désertification (UNCCD, 2011)

Cette vidéo explore les méthodes agricoles novatrices – soutenues et encouragées par la CNULCD – pour prévenir la dégradation des terres et de maintenir un sol fertile. Elle met en évidence les effets de la désertification sur la perte de la biodiversité, la sécurité alimentaire et la faim pour la communauté mondiale

Principaux rapports sur la dégradation des terres :

The Status of the World's Soil Resources Report (FAO, 2015)

La valeur des terres (ELD Initiative, 2015)

Economics of Land Degradation and Improvement – A Global Assessment for Sustainable Development (Nkonya et al. 2016)

Global Land Outlook, first edition (UNCCD, 2017)

Assessment Report on Land Degradation and Restoration (IPBES, 2018)

World Atlas of Desertification (JRC, 2018)

Special Report on climate change and land (IPCC, planned for August 2019)

Gestion durable des terres

SLM Mainstreaming Tool (WOCAT)

Video on Land for Life – India (UNCCD, 2014)

Sustainable land management for upscaled climate action (GIZ, 2018)

Potentials for Greenhouse Gas Mitigation in Agriculture (GIZ, 2018)

Rapid climate smartness assessment of GIZ soil protection and rehabilitation technologies in Benin, Burkina Faso, Ethiopia, Kenya, and India (CIAT, 2017)

Agriculture Transformation Review (VDW, 2018)

Sustainable Land Management in Practice: Guidelines and Best Practices for Sub-Saharan Africa (TerrAfrica, WOCAT, FAO, 2011)

Gestion durable des pâturages

<https://www.wocat.net/library/media/174/> (WOCAT)

Cadre d'action

Video on LDN (UNCCD, 2015)

ODD 15 : Vie terrestre Le 25 Septembre 2015, 193 pays se sont réunis à New York pour adopter les objectifs de développement durable ou ODD. L'ODD 15 appelle à la protection, la restauration et la gestion durable des écosystèmes terrestres. Ce faisant, la cible 15.3 vise spécifiquement à parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres dans le monde d'ici à l'an 2030.

Land Degradation Neutrality – pourquoi c'est important, comment c'est fait. Vidéo (2019)

Plus de 75% de nos terres ont été transformées de leur état naturel et près du quart sont dégradées. Comment rétablir l'équilibre foncier ? Cette vidéo présente un cadre stratégique qui nous aide à renverser cette tendance

Programme de la CNULCD sur la définition des objectifs :

<https://knowledge.unccd.int/knowledge-products-and-pillars/land-degradation-neutrality-target-setting-building-blocks>

Profils pays de la NDT :

<https://www.unccd.int/actions/ldn-target-setting-programme/ldn-country-profiles>

Aspects techniques concernant le suivi des indicateurs NDT :

http://trends.earth/docs/en/background/understanding_indicators.html

Policy and Financing for Sustainable Land Management in Sub-Saharan Africa (TerrAfrica, 2009)

Références

- Barbier, EB et Hochard, JP (2014): Land degradation, less favoured lands and the rural poor: A spatial and economic analysis. (La dégradation des terres, des terres moins favorisées et les populations rurales pauvres : Une analyse spatiale et économique.) A Report for the Economics of Land Degradation Initiative (Rapport soumis à l'initiative « Économie de la dégradation des terres ») Université de Wyoming
- Cherlet, Hutchinson, Reynolds, Colline, Sommer, Maltitz, *Atlas mondial de la désertification*, Bureau des Publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2018
- Communication de la Commission présentée au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Stratégie thématique pour la protection des sols [SEC (2006) 620] [SEC (2006) 1165]
- De Graaff, Amsalu, Bodnar, Kessler, Posthumus, Tenge. 2008. *Factors influencing adoption and continued use of long-term soil and water conservation measures in five developing countries*. (Les facteurs qui influencent l'adoption et l'utilisation permanente des mesures de conservation des sols et de l'eau à long terme dans cinq pays en développement). Géographie appliquée.
- L'initiative ELD 2013 Thomas, Quillerou, Stewart, Andeltova, Barbier, Baker, Shim, Noel, Quatrini, Schauer. 2013. *The rewards of investing in sustainable land management. A Report for the Economics of Land Degradation Initiative (Les avantages de l'investissement dans la gestion durable des terres. Rapport soumis à l'initiative « Économie de la dégradation des terres ») A global strategy for sustainable land management (Une stratégie mondiale pour la gestion durable des terres)*
- L'initiative ELD 2015 Stewart, Etter, Favretto, Gerhartsreiter, Schauer, Thomas. *La valeur des terres. Terres prospères et résultats positifs grâce à une gestion durable des terres*.
- L'initiative ELD 2015 Stewart, Etter, Noel, Mikulcak. *Report for policy and decision makers: Reaping economic and environmental benefits from sustainable land management*.
- FAO E-learning Centre. "Sustainable land management and land restoration". Dernière modification Mars 2019. <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=454>.
- Gibbs et Salmon. 2014. *Mapping the world's degraded lands. (Cartographie des zones dégradées dans le monde.)* Géographie appliquée.
- Harari, Gavilano, Liniger. 2017. *Where people and their land are safer: A Compendium of Good Practices in Disaster Risk Reduction*. Centre for Development and Environment (CDE), University of Bern, and Swiss NGO Disaster Risk Reduction (DRR) Platform, with Bern Open Publishing.
- Kaaria, Osorio. 2018. *The gender gap in land rights*. FAO.
- Kramer and Lanouette 2017. *Long Term Impacts of Investments in Soil and Land Rehabilitation Programmes*. GIZ and BMZ.
- Montanarella, Badraoui, Chude et al. 2015. *Rapport sur l'état des ressources en sol dans le monde (Rapport principal)* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Groupe technique intergouvernemental sur les sols.
- Montanarella, Scholes, Brainich et al. 2018. *Rapport d'évaluation de l'IPBES sur la dégradation et la restauration des terres* Secrétariat de la Plate-forme intergouvernementale science et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.
- Nkonya, Mirzabaev, von Braun. 2016. *Economics of land degradation and improvement: a global assessment for sustainable development*. Springer ouvert.
- Pimentel, Harvey, Resosudarmo. 1995. *Environmental and Economic Costs of Soil Erosion and Conservation Benefits*. Science.
- UNCCD 2009. Gabathuler, Liniger, Hauert, Giger. *Benefits of Sustainable Land Management*. UNCCD
- UNCCD 2017. Johnson, Alexander, Dudley. *The Global Land Outlook, first edition*. UNCCD Site internet de l'UNCCD. "UNCCD History". <https://www.unccd.int/convention/about-convention/unccd-history>.
- UNCCD. "Convention". <https://www.unccd.int/convention/about-convention>.
- WOCAT "Glossaire". <https://www.wocat.net/en/glossary/#heading-d>.
- Site WOCAT: https://www.wocat.net/documents/333/Land_measure.pdf.



Pour plus d'informations ou pour un éventuel retour veuillez contacter :

ELD Secretariat
 Mark Schauer
 c/o Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
 Friedrich-Ebert-Allee 36
 53113 Bonn
 Germany
 E info@eld-initiative.org
 I www.eld-initiative.org

Ce document a été publié grâce au soutien de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ)

Photographie : Première et dernière de couverture
 © Christina Ketter / GIZ
 Conception : kippconcept gmbh, Bonn
 Bonn, Septembre 2019
 © 2019

www.eld-initiative.org
 #ELDsolutions

